

Fiscalité locale (CFE, TF, CVAE...)

(1/1)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 1 journée
Distanciel : 2 demi-journées
Soit 7h au total

PRIX

Présentiel / Distanciel :
790 € HT / personne

Prix TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

CONTENU

PUBLIC CONCERNE

- Dirigeants, responsables juridiques, fiscaux et comptables

PREREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances techniques afin d'être en mesure d'analyser ses avis d'imposition et de calculer sa valeur locative
- Anticiper l'impact des réorganisations (fusion, déménagement...)
- Bonne pratique du calcul de la valeur ajoutée

DEMARCHE PEDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET EVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)

- Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- Connexion internet à haut débit

PROGRAMME

INTRODUCTION

La fiscalité locale a fait l'objet de nombreuses réformes dont il convient d'en apprécier les incidences pour être en mesure de vérifier les impositions établies et de contrôler ses avis d'imposition.

LA TAXE FONCIÈRE / LA CFE

- Les principes généraux de la TF et de la CFE
- La base imposable
- L'établissement de l'impôt
- Les obligations déclaratives et de paiements
- Les cas particuliers
- Les règles de procédure
- Les bonnes pratiques pour optimiser les impôts

LA CVAE

- Le redevable
- La base d'imposition
- La période de référence
- Le taux
- Les obligations déclaratives et de paiement
- Les cas particuliers
- Les règles de procédure
- Les bonnes pratiques

Cas pratique « la taxe foncière » et « la CFE »

